

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Label DD&RS 2017 : 10 établissements d'enseignement supérieur évalués à mi-parcours et un établissement labellisé

Le **13 décembre 2017**, s'est réuni le comité de labellisation du « Label DD&RS » (Développement Durable et Responsabilité Sociétale). Aux côtés des représentants des établissements d'enseignement supérieur, la CGE, la CPU, le CIRSES, le REFEDD, le MESRI, le MTES ont pris part aux délibérations.

Le comité de labellisation a examiné les candidatures en lice de la session d'été 2017. L'examen s'est fait sur la base des présentations faites par les pilotes des équipes d'audit affectées aux établissements candidats et de la synthèse de l'audit.

Le label valorise l'engagement des établissements en matière de développement durable et de responsabilité sociétale sur la base d'un référentiel commun portant sur cinq axes : gouvernance, formation, recherche, gestion environnementale, politique sociale et ancrage territorial.

**A ainsi obtenu le Label DD&RS pour une durée de 4 ans l'Institut Supérieur d'Agriculture et d'Agroalimentaire de Rhône-Alpes - ISARA Lyon.**

Cette réunion du comité de labellisation était également l'occasion **d'évaluer à mi-parcours 10 établissements labellisés**. Cette évaluation permet de s'assurer que les établissements labellisés restent engagés dans le processus. Le comité de labellisation a noté à cette occasion la dynamique d'engagement interne importante liée à l'obtention du Label DD&RS.

Ont été évalués à mi-parcours les établissements suivants :

- Audencia Business School,
- Ecole des Mines de Douai,
- Ecole des Mines de Nantes,
- Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris,
- Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg,
- Ecole Nationale Supérieure de Chimie, de Biologie et de Physique de Bordeaux,
- Institut Polytechnique Lasalle Beauvais,
- Polytech Montpellier,
- Université Paris Nanterre,
- Université de Poitiers.

La réunion s'est achevée par l'élection des co-présidents du comité de labellisation. Les co-présidents : Leïla KEBIR (Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris) et Lionel VINOUR (Université de Poitiers) ont été réélus pour une durée de 2 ans.

La session d'hiver 2017, actuellement en cours, s'achèvera par la prochaine réunion du comité de labellisation prévue aux alentours du 15 mai 2018. Une réunion plénière des parties prenantes du Label DD&RS prévue le 30 janvier 2018 à Poitiers permettra également de revenir sur les résultats de 2017 et d'annoncer les évolutions du Label DD&RS à l'ensemble des parties prenantes de l'enseignement supérieur.

#### Le Comité de Labellisation



Le dispositif de labellisation « Label DD&RS » s'inscrit dans la lignée de l'art. 55 du Grenelle 1 de l'environnement, en réponse à la feuille de route de la Conférence environnementale 2013 et au nombre des initiatives internationales rassemblées sur la plate-forme [www.sustainabilityperformance.org](http://www.sustainabilityperformance.org).

Le label DD&RS permet de valoriser nationalement et internationalement au meilleur rapport bénéfices/coûts les démarches de **développement durable et de responsabilité sociétale** des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et de monter en compétences au sein d'un collectif d'établissements engagés.

Le Comité de labellisation est composé d'un groupe de pairs et d'un groupe d'étudiants agissant en qualité d'auditeurs du label DD&RS, du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de la Conférence des Grandes Ecoles, de la Conférence des Présidents d'Universités, du REseau Français des Etudiants pour le Développement Durable et de l'opérateur du label.

La gestion administrative du dispositif a été confiée à un opérateur à but non lucratif partageant les ambitions du label DD&RS : CIRSES - Collectif pour l'Intégration de la Responsabilité Sociétale dans l'Enseignement Supérieur.